



Numéro PPQ/6936

jeudi 9 octobre 2014

Les grands titres:

- Centrafrique : l'ONU condamne une embuscade qui a causé la mort d'un Casque bleu à Bangui
- Ebola : « nous pouvons vaincre cette maladie », déclare Ban Ki-moon
- RDC : l'ONU réclame justice pour les crimes commis par les rebelles du M23
- Haïti : le chef de l'ONU encourage les bailleurs de fonds à soutenir la lutte contre le choléra
- Les Casques bleus doivent surmonter des situations de plus en plus difficiles, selon leurs commandants
- Ban Ki-moon exhorte l'Inde et le Pakistan à trouver une solution pacifique pour le Cachemire
- L'ONU rappelle que la peine de mort est une pratique cruelle contraire au principe de dignité humaine
- CPI : le procès de l'ancien chef rebelle congolais Ntaganda s'ouvrira le 2 juin 2015
- Asie du Sud : l'acteur indien Aamir Khan et l'UNICEF s'unissent contre la malnutrition des enfants
- Des bonnes récoltes et des stocks abondants continuent à favoriser la baisse des prix alimentaires - FAO

Centrafrique : l'ONU condamne une embuscade qui a causé la mort d'un Casque bleu à Bangui



9 octobre - Le Représentant spécial du Secrétaire général en République centrafricaine, le général Babacar Gaye, a condamné jeudi dans les termes les plus forts une embuscade contre des Casques bleus de la Mission des Nations Unies (MINUSCA) aux abords de la capitale Bangui, qui a causé la mort d'un soldat, et a fait un blessé grave et sept blessés légers.

Le Représentant spécial a rappelé que la MINUSCA s'est déployée dans le pays à la demande des Centrafricains pour appuyer leur processus de transition, protéger les civils et les droits de l'homme et aider à la restauration de l'Etat.

« Ce crime contre les forces des Nations Unies, qui sont ici pour aider le peuple de la République centrafricaine, est inacceptable et les responsables devront répondre de leurs actes et être traduits devant la justice », a dit Babacar Gaye.

« Les Nations Unies sont une organisation non partisane, et nous travaillerons avec l'ensemble des acteurs pour atteindre nos objectifs, pour promouvoir la paix et la réconciliation en République centrafricaine. Mais nous continuerons de prendre des mesures robustes contre les criminels qui menacent les civils », a-t-il ajouté.

Il a présenté ses sincères condoléances aux familles du soldat tombé et à son gouvernement et a souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

Mercredi, Babacar Gaye a fermement condamné des violences qui ont secoué Bangui ces derniers jours et qui se sont soldées par plusieurs morts, des blessés et des actes de vandalisme.

« Le Représentant spécial exprime sa consternation face à ces incidents de nature à porter préjudice au processus politique.



Il déplore les pertes en vies humaines et présente ses condoléances aux familles des victimes et sa compassion aux blessés », a souligné la MINUSCA dans un communiqué de presse publié mercredi.

La Mission a signalé des manifestations violentes devant son quartier général à Bangui au cours des deux derniers jours. Plusieurs véhicules de l'ONU ont été la cible de tirs et de jets de pierres. Aucun employé de l'ONU n'a été blessé. Les manifestations ont été dispersées.

Le général Gaye a encouragé « tous les acteurs de la vie politique et de la société civile centrafricaine à retrouver la voie du dialogue qui est la seule issue vers la réconciliation et la paix durable ».

Il a également réitéré l'appui de la communauté internationale au processus de transition tel qu'exprimé dans la résolution 2149 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Selon la communauté humanitaire, environ 3.000 personnes ont été déplacées à la suite des récents affrontements dans la capitale et sont arrivées dans la ville de Bimbo.

Ebola : « nous pouvons vaincre cette maladie », déclare Ban Ki-moon



9 octobre - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a appelé une nouvelle fois jeudi la communauté internationale à intensifier ses efforts dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, affirmant qu'il était possible de vaincre la maladie.

« Les Africains de l'Ouest ont peur. Ils ont besoin de notre aide de toute urgence. Le monde a peur d'Ebola aussi. C'est pourquoi nous sommes ici », a dit M. Ban dans un discours lors d'une réunion consacrée à Ebola au siège de la Banque mondiale à Washington.

« Le meilleur antidote contre la peur est une action efficace et rapide. Nous avons besoin de multiplier par vingt les ressources mobilisées », a-t-il ajouté. Ces ressources peuvent être des laboratoires mobiles, des véhicules, des hélicoptères, des équipements de protection, du personnel médical formé et des capacités d'évacuation sanitaire, a-t-il dit.

Le 25 septembre, en marge du débat général de l'Assemblée générale des Nations Unies, M. Ban avait organisé une réunion de haut niveau consacrée à Ebola au siège des Nations Unies à New York, à laquelle avaient participé plusieurs chefs d'Etat. Il avait alors déjà appelé à la solidarité internationale.

Ban Ki-moon a rappelé jeudi qu'il y avait cinq priorités dans la lutte contre Ebola : stopper l'épidémie ; traiter les personnes infectées ; fournir les services essentiels ; préserver la stabilité ; et prévenir la propagation de l'épidémie dans d'autres pays.

Il a salué la Banque mondiale pour les 400 millions de dollars octroyés sous formes de subventions et de prêts aux trois pays les plus affectés (la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone) et la Banque africaine de développement pour son intervention rapide.

Il a également salué le courage des équipes qui viennent en aide aux populations des trois pays les plus affectés.

« Il nous faut agir. Je pense que nous pouvons vaincre cette maladie. Il est temps pour la communauté internationale d'intensifier ses efforts », a-t-il conclu.

Le nombre total de cas d'Ebola s'élève actuellement à 8.033 et le nombre de décès à 3.879, a indiqué jeudi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Outre la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone, les autres pays touchés sont le Nigéria, le Sénégal et les Etats-Unis. Le cas confirmé signalé en Espagne n'est pas inclus dans ce bilan qui couvre la période allant jusqu'au 5 octobre.

L'OMS a souligné que la situation en Guinée, au Libéria et en Sierra Leone continuait de se détériorer. L'agence a indiqué

que la chute du nombre de nouveaux cas au Libéria au cours des trois dernières semaines n'était probablement pas réelle mais reflétait au contraire une détérioration de la capacité à enregistrer des données exactes.

En République démocratique du Congo (RDC), où sévit actuellement une épidémie d'Ebola qui n'est pas liée à celle en Afrique de l'Ouest, le Représentant spécial du Secrétaire général en RDC, Martin Kobler, s'est félicité de nouvelles encourageantes concernant les efforts pour maîtriser l'épidémie.

« Je tiens à féliciter les agents de l'Etat, des Nations Unies et de l'ONG Médecins sans frontières qui font un travail extraordinaire sur le terrain. J'ai été particulièrement impressionné par leur dévouement et leur professionnalisme dans le combat contre cette terrible maladie », a-t-il dit.

« Ce combat est mené avec exemplarité et si tous les acteurs, ainsi que les villageois continuent à être aussi vigilant et sérieux dans cette lutte, la maladie pourra être maîtrisée dans les semaines prochaines », a-t-il poursuivi. En effet, le dernier cas recensé date du 24 septembre dernier.

RDC : l'ONU réclame justice pour les crimes commis par les rebelles du M23



Des Casques bleus de la MONUSCO escortent des combattants du M23 qui se sont rendus dans le Nord-Kivu. Photo: MONUSCO

9 octobre - Dans un rapport publié jeudi, les Nations Unies ont lancé un appel afin que justice soit rendue à l'égard des crimes commis par le Mouvement du 23 mars (M23) lorsqu'il exerçait un contrôle effectif sur des parties des territoires de la province du Nord-Kivu, en République démocratique du Congo, entre les mois d'avril 2012 et novembre 2013.

Des enquêtes du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH) en RDC ont révélé qu'au cours de cette période, de graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire – qui pourraient constituer des crimes internationaux ainsi que des crimes selon le code pénal congolais - ont été commises par le M23 dans la province du Nord-Kivu.

« Je félicite les autorités congolaises pour les poursuites déjà engagées à l'encontre de certains membres du M23 et je les encourage à poursuivre leurs efforts afin que les responsables des graves violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire répondent de leurs actes devant la justice dans les meilleurs délais. Il est fondamental que justice soit rendue aux victimes et que cessent enfin les cycles d'impunité qui minent les efforts en faveur de la paix en RDC depuis trop longtemps », a déclaré le Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein.

Plus de 116 personnes y ont été victimes d'atteinte au droit à la vie, 351 d'atteinte au droit à l'intégrité physique, dont 161 de viol, 296 d'atteinte au droit à la liberté et sécurité de la personne, notamment d'enlèvement et de recrutement forcé et 18 cas de travail forcé et 50 cas d'atteinte au droit à la propriété ont également été commis par des éléments du M23, précise ce rapport. Le nombre total de victimes pourrait être beaucoup plus élevé dans la mesure où le personnel du BCNUDH a fait face à diverses difficultés dans le cadre de ses enquêtes sur ces violations des droits de l'homme.

Le Représentant spécial du Secrétaire général en RDC, Martin Kobler, a également insisté pour que les auteurs de ces violations des droits de l'homme répondent de leurs actes devant la justice, et a pris note de la nouvelle loi d'amnistie en RDC qui permettra à de nombreux membres du M23 de bénéficier d'une amnistie et de retourner en RDC.

« J'appelle les autorités congolaises à bien se préparer afin de recevoir dès que possible dans les meilleures conditions les ex-combattants du M23 qui pourraient bénéficier de la loi d'amnistie et à faire une application stricte de cette loi selon laquelle les membres du M23 qui se sont rendus coupables de crimes graves tels que le génocide, les crimes contre l'humanité ou les crimes de guerre ne pourront pas être amnistiés », a dit M. Kobler.

Haïti : le chef de l'ONU encourage les bailleurs de fonds à soutenir la lutte contre le choléra



9 octobre - A l'occasion d'une conférence sur l'eau, l'assainissement et la santé en Haïti organisée au siège de la Banque mondiale à Washington, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a encouragé jeudi les bailleurs de fonds internationaux à soutenir la lutte contre le choléra dans ce pays.

« Pendant des décennies, l'eau et l'assainissement ont été négligés en Haïti, avec de graves conséquences pour la santé publique. Sans eau propre et un assainissement adéquat, les gens meurent de maladies d'origine hydrique évitables, dont la diarrhée, les taux de malnutrition augmentent, retardant non seulement le développement d'un enfant mais celui du pays lui-même », a dit M. Ban lors d'un discours à cette conférence.

« Nous devons rattraper le temps perdu. Nous devons aider les Haïtiens. Nous devons permettre à chaque Haïtien d'avoir un accès à l'eau, à l'assainissement et aux soins. Nous sommes ici aujourd'hui pour faire en sorte que cela se fasse », a-t-il ajouté.

Le Secrétaire général a rappelé que le gouvernement haïtien avait lancé un programme national de lutte contre le choléra sur dix ans et a remercié les nombreux bailleurs de fonds qui ont déjà contribué à ce programme. Mais à ce jour, seulement 10% des fonds jugés nécessaires ont été octroyés.

Ban Ki-moon s'est rendu en juillet en Haïti. Au cours de sa visite, il avait lancé avec le Premier ministre Laurent Lamothe le « Projet assainissement total », destiné à améliorer les conditions sanitaires pour des millions de gens dans les prochaines années.

Jeudi, il a une nouvelle fois appelé tous les partenaires de Haïti à se mobiliser pour maintenir la dynamique et aider à construire un meilleur accès à l'eau et à l'assainissement. « Les Haïtiens attendent de leur gouvernement et de la communauté internationale qu'ils tiennent leurs promesses », a-t-il dit.

Les Casques bleus doivent surmonter des situations de plus en plus difficiles, selon leurs commandants



Le Secrétaire général Ban Ki-moon (au centre) dépose une gerbe en hommage aux Casques bleus. Photo ONU/Devra Berkowitz

9 octobre - En présence des Commandants des forces de trois opérations de maintien de la paix des Nations Unies, le Conseil de sécurité a indiqué jeudi que les Casques bleus sont de plus en plus souvent confrontés à des situations complexes, hostiles et imprévisibles et qu'ils sont régulièrement pris pour cible par des acteurs non étatiques, du Golan, en Syrie, au nord du Mali, en passant par la République démocratique du Congo (RDC).

Le général Jean Bosco Kazura, qui commande la force de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), a souligné que ses troupes font face à une insécurité considérable dans la zone de déploiement. La réduction des effectifs et le départ de l'opération Serval, sous conduite française, a en effet eu pour corollaire le retour en force dans des zones qui avaient été pacifiées de groupes terroristes, dont les attaques ont fait 10 victimes parmi les soldats de la paix déployés sous le drapeau de l'ONU au cours des derniers jours, a-t-il déploré.

« La MINUSMA a le plus grand mal à empêcher que le nord du Mali soit contrôlé par ces groupes », a indiqué le général aux membres du Conseil en soulignant que la MINUSMA est dépourvue de moyens logistiques et humains suffisants.

À la tête de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD), le général Iqbal Singh Singha a également signalé aux membres du Conseil de sécurité que la situation dans le Golan, en Syrie, a connu une sérieuse détérioration, le respect du cessez-le-feu entre Israël et la Syrie ayant récemment été émaillé d'incidents qui ont opposé des

forces gouvernementales syriennes à des groupes armés de l'opposition.

« Des échanges de tirs, des tirs de mortiers, ainsi que des vols de voitures et d'armes ont été commis, tandis que des Casques bleus ont été enlevés ou séquestrés et que des locaux de l'ONU ont été vandalisés », a expliqué le général Singh Singha. Il a précisé que les responsables de ces attaques avaient annoncé leur intention de recommencer aussi longtemps que se poursuivrait la présence onusienne sur la ligne de démarcation du Golan.

Également présent à ce débat, le Commandant de la force de la Mission de stabilisation de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUSCO) – le général Carlos Alberto Dos Santos Cruz –, a estimé qu'au-delà de la question d'affiner et de revoir les mandats confiés aux Missions en fonction de l'évolution des situations auxquelles elles sont confrontées sur le terrain, il était possible de mettre à profit la « marge de manœuvre » qui existe dans l'« interprétation » qui peut être faite des termes des mandats existants.

Le Commandant de la force de la MONUSCO a reconnu que « seule une force proactive et robuste est à même de combattre les menaces qui pèsent aujourd'hui sur les civils ».

Ban Ki-moon exhorte l'Inde et le Pakistan à trouver une solution pacifique pour le Cachemire



Le Secrétaire général Ban Ki-moon (photo archives). Photo ONU/Jean-Marc Ferré

9 octobre - Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a exprimé jeudi sa préoccupation concernant la récente escalade de la violence le long de la Ligne de contrôle entre l'Inde et le Pakistan et il a déploré les pertes en vies humaines et le déplacement de civils des deux côtés.

Selon la presse, des accrochages ont causé la mort d'au moins dix-sept civils dans les deux camps depuis lundi. Des milliers de personnes auraient abandonné leur maison de part et d'autre de la ligne de contrôle et neuf civils ont péri lundi, journée la plus meurtrière pour les civils depuis plus de dix ans.

« Le Secrétaire général encourage les gouvernements de l'Inde et du Pakistan à résoudre tous les différends par le biais du dialogue et à s'engager de manière constructive à trouver une solution à long terme pour la paix et la stabilité au Cachemire », a indiqué le porte-parole de M. Ban dans un communiqué de presse.

L'ONU rappelle que la peine de mort est une pratique cruelle contraire au principe de dignité humaine



Photo ONU/Martine Perret

9 octobre - A l'occasion de la Journée mondiale contre la peine de mort, le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a affirmé jeudi que la peine de mort est une pratique cruelle qui est contraire au principe de la dignité humaine, et il a exhorté les États membres à « réaffirmer leur attachement aux droits fondamentaux » en imposant un moratoire sur les exécutions.

Dans un message vidéo diffusé au siège de l'ONU à Genève lors d'un événement marquant la Journée mondiale, le chef de l'ONU a noté qu'un nombre croissant d'États de toutes les régions du monde ont reconnu que la peine capitale ne sert pas la justice.

« La peine de mort ne dissuade pas les crimes et son abolition peut contribuer à renforcer le respect des droits de l'homme. Le fait de tuer quelqu'un est un acte irréversible que personne ne devrait infliger sur une autre personne », a souligné M. Ban. « La peine de mort est injuste et incompatible avec les droits de l'homme ».

Lors de l'événement à Genève, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) a présenté un rapport qui fait le point sur l'application de la peine de mort dans le monde et qui présente des arguments pour son abolition.

Récemment, la Guinée équatoriale, le Pakistan et les États de Washington, du Maryland et du Connecticut aux États-Unis ont décidé d'établir un moratoire sur la peine de mort. En avril dernier, El Salvador, le Gabon et la Pologne ont adhéré au

Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et droits politiques - un accord international visant à abolir la peine de mort. Ces pays ont donc rejoint plus de 160 autres pays qui ont soit aboli la peine de mort, soit établi un moratoire.

De son côté, le Sous-Secrétaire général des Nations Unies aux droits de l'homme, Ivan Simonovic, s'est félicité de la tendance générale vers l'abolition, en ajoutant que le soutien à l'abolition prend de l'ampleur dans le monde.

Cependant, at-il noté, malgré les succès, il y a aussi des revers avec certains États qui ont repris les exécutions après des décennies et d'autres qui réintroduisent la peine de mort pour certains crimes.

« En 2013, après plusieurs années de lente, mais constante régression de la peine de mort, nous avons constaté une augmentation de 12% du nombre d'exécutions par rapport à 2012, et un Etat a rétabli la peine de mort », a rappelé M. Simonovic, en soulignant que cela montre qu'il est nécessaire de redoubler d'efforts pour arriver à l'abolition universelle de la peine de mort.

CPI : le procès de l'ancien chef rebelle congolais Ntaganda s'ouvrira le 2 juin 2015



Bosco Ntaganda, lors de sa comparution préliminaire devant la Cour pénale internationale, en mars 2013. Photo: ICC-CPI

9 octobre - La Cour pénale internationale (CPI) a annoncé jeudi que le procès de l'ancien chef rebelle congolais, Bosco Ntaganda, qui est accusé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, s'ouvrira le 2 juin 2015.

M. Ntaganda est accusé de 13 chefs de crimes de guerre et 5 chefs de crimes contre l'humanité qui auraient été commis en 2002-2003 en Ituri, en République démocratique du Congo (RDC), a rappelé la CPI dans un communiqué de presse. M. Ntaganda est actuellement détenu par la Cour.

L'audience de confirmation des charges dans l'affaire Ntaganda s'est tenue du 10 au 14 février 2014. Le 9 juin 2014, la Chambre préliminaire II a confirmé à l'unanimité les charges portées contre Bosco Ntaganda et l'a renvoyé devant une Chambre de première instance pour y être jugé sur la base des charges confirmées.

Le procès se tiendra devant la Chambre de première instance VI qui est composée de la juge Kuniko Ozaki (Japon), du juge Robert Fremr (République tchèque) et du juge Geoffrey A. Henderson (Trinité-et-Tobago).

Asie du Sud : l'acteur indien Aamir Khan et l'UNICEF s'unissent contre la malnutrition des enfants



Des travailleurs migrants en Inde préparent un repas. Photo: Banque mondiale/Curt Carnemark

9 octobre - Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a annoncé jeudi la nomination de l'acteur et réalisateur de cinéma, Aamir Khan, de l'Inde, comme nouvel Ambassadeur pour la région de l'Asie du Sud. Il sera chargé de promouvoir le droit des enfants à une nutrition adéquate dans le cadre de la campagne de l'UNICEF contre les retards de croissance.

« Je suis heureux d'assumer la fonction d'Ambassadeur de l'UNICEF en Asie du Sud. J'espère que mes messages sur l'importance de la nutrition des enfants auront un effet sur les parents, les familles et les dirigeants politiques à tous les niveaux pour adopter les pratiques efficaces et les services nécessaires pour permettre un bon développement des enfants afin qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel », a déclaré M. Khan dans un communiqué de presse.

« Les retards de croissance restent l'un des plus grands problèmes liés au développement en Asie du Sud. Les enfants qui en souffrent sont de petite taille, leur cerveau n'est pas pleinement développé et leur vie en est affectée. Ces enfants sont souvent scolarisés plus tard, reçoivent une éducation plus courte et sont souvent condamnés à une vie de pauvreté », a-t-il ajouté.

Après la région de l'Afrique subsaharienne, l'Asie du Sud est la région dans le monde avec le plus fort taux de mortalité

infantile, avec 2,3 millions d'enfants morts en 2011. Dans cette région, 38% des enfants accusent des retards de croissance à cause de la malnutrition.

« Le respect immense dont bénéficie Aamir Khan dans la région de l'Asie du Sud peut contribuer à faire une différence dans la lutte contre la malnutrition des enfants, qui est l'une des plus grandes menaces pour le développement des enfants dans cette partie du monde », a expliqué la Représentante de l'UNICEF en Asie du Sud, Karin Hulshof.

Des bonnes récoltes et des stocks abondants continuent à favoriser la baisse des prix alimentaires - FAO



9 octobre - L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a indiqué jeudi dans son rapport semestriel sur les perspectives de l'alimentation que les marchés alimentaires sont plus stables et les prix de la plupart des produits agricoles sont nettement inférieurs aux niveaux atteints ces dernières années.

Des récoltes exceptionnelles et des stocks abondants sont les principaux facteurs derrière la baisse des prix internationaux des céréales. La production mondiale de blé devrait atteindre un nouveau record en 2014, selon le rapport.

Au total, la production mondiale de céréales devrait atteindre 2,5 milliards de tonnes en 2014, soit une révision à la hausse de 65 millions de tonnes par rapport aux prévisions préliminaires de la FAO en mai dernier. Et les stocks céréaliers mondiaux devraient atteindre à la fin de la saison des récoltes en 2015 leur plus haut niveau en 15 ans.

La production mondiale de graines oléagineuses devrait également dépasser le niveau record de la saison dernière en raison de l'expansion accrue de la production de soja. La production mondiale de manioc semble être sur la bonne voie pour atteindre un nouveau record grâce à la croissance économique soutenue en Afrique où le tubercule est une culture stratégique pour la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.

Le rapport prévoit que la production mondiale de sucre augmentera également en 2015-16.

Alors que la production de lait continue à progresser régulièrement, la production de viande devrait augmenter modérément en 2014, mais pas assez pour permettre un relâchement des prix qui se maintiennent à des niveaux élevés.

La production de poisson est également à la hausse, tirée en grande partie par l'aquaculture alors que l'impact du phénomène El Niño fut moins fort qu'annoncé.

L'Indice FAO des prix des produits alimentaires, également publié jeudi, a enregistré sa sixième baisse mensuelle consécutive – la plus longue période de baisse continue depuis la fin des années 1990 – s'établissant en moyenne à 191,5 points en septembre 2014.

Parmi les sous-indices, le sucre et les produits laitiers ont accusé les plus fortes baisses, suivis des céréales et des huiles alors que les prix de la viande sont restés fermes.

Bien que les prix de la viande restent élevés, ils pourraient se stabiliser. L'indice du prix de la viande en septembre reste supérieur de 22 points par rapport à son niveau de la même période de l'année dernière mais il n'a enregistré qu'une légère augmentation en août après plusieurs mois de hausses constantes.

Les prix élevés de la viande et le volume considérable du commerce des produits de la catégorie des protéines animales – notamment la viande, les produits laitiers et le poisson – signifient que la facture mondiale des importations alimentaires, c'est-à-dire le montant global que tous les pays dépensent sur les denrées alimentaires importées, dépassera encore cette année mille milliards de dollars pour la cinquième année consécutive.

L'indice FAO des prix des produits alimentaires est un indice pondéré en fonction du commerce. Il mesure la variation mensuelle des cours internationaux d'un panier de cinq principales denrées alimentaires.

Alors que l'évolution des prix de ces denrées alimentaires au niveau macroéconomique est un indicateur utile des tendances mondiales et qu'elle sert de sonnette d'alarme lorsque les prix alimentaires à la consommation sont à risque, elle n'est pas toujours directement reflétée sur les marchés locaux, nationaux et régionaux.